

PANORAMA

FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES



SOMMAIRE

















ÉDITION 2023 FEDERATIONS ASSOCIATIVES CYNEGETIQUES

PÉRIMÈTRE DES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES





LES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

LES ACTIVITES DES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

Les fédérations associatives cynégétiques jouent un rôle clé dans la gestion de la faune sauvage et la pratique de la chasse, leurs principales activités sont les suivantes:

- Gestion des territoires : Aménagement et gestion des espaces de chasse.
- o **Régulation des populations** : Contrôle des espèces pour prévenir les déséquilibres.
- o Formation des chasseurs : Cours et certifications pour pratiquer la chasse de manière responsable.
- o **Protection de la biodiversité** : Actions pour préserver les habitats et la faune.
- o Recherche et suivi écologique : Études sur la faune et son habitat pour une gestion durable.

Ces activités, sont encadrées et régulées par des textes législatifs et réglementaires, notamment la loi Verdeille, la loi Chasse de 2000, et le code de l'environnement, avec une évolution notable en 2018 par l'adoption de la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019.

Cette dernière a modernisé la législation sur la chasse, reflétant l'engagement continu envers une pratique responsable de la chasse et la préservation de la biodiversité.

Champs d'application de la convention collective*

La présente convention, se substitue aux seules dispositions des conventions collectives des personnels administratifs des fédérations départementales des chasseurs et à celles des personnels techniques en date du 18 décembre 1990 préalablement dénoncées. Le présent texte constitue une version consolidée de la convention collective à la date du 13 décembre 2007, intégrant les dispositifs de la convention collective du 30 juin 2005 et de ses avenants ultérieurs.

Elle est nationale et s'applique aux DOM-TOM. Elle est conclue en application du code du travail, du code rural, du code de l'environnement et des dispositions législatives et réglementaires régissant l'organisation de la chasse et de la protection de la nature. Elle s'applique à tous les salariés des fédérations départementales, interdépartementales, régionales, nationale des chasseurs, du syndicat national des chasseurs de France, de la fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage, de l'union nationale des fédérations départementales de chasseurs ainsi que des structures associatives cynégétiques, quel que soit le type de contrat de travail et dans les règles spécifiques de chaque contrat. Elle s'applique également aux associations et groupements ayant une activité d'ordre cynégétique employant du personnel et dont les ressources de fonctionnement proviennent pour plus de 75 % des subventions versées par une ou plusieurs fédérations départementales, régionales ou nationale des chasseurs.



PÉRIMÈTRE DU PANORAMA

Pour la branche professionnelle des personnels des structures cynégétiques (IDCC 2697) il a été décidé de présenter dans ce panorama les résultats à partir d'une extraction des données de l'Insee sur la base de la liste des SIRET des fédérations de chasseurs fournie par la CPNEFP de la branche.

Toutes les données du présent rapport portent sur le périmètre de 100 établissements qui seront désignés dans ce support comme « Structures associatives cynégetiques » , les effectifs salariés issus de la sources Insee DADS comptabilisent <u>les postes principaux non annexes* au 31 décembre 2020.</u>

*Pour rappel, les postes sont considérés comme « non annexes » par l'INSEE si la rémunération est supérieure à 3 SMIC mensuels ou si la durée d'emploi dépasse 30 jours et 120 heures et que le rapport nombre d'heures/durée est supérieur à 1,5.

Nota bene : Les panoramas de branche sont habituellement réalisés sur les périmètres des établissements ayant un même identifiant de convention collective (IDCC).



CHIFFRES CLÉS DES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES



FÉDÉRATIONS

100



ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS¹

100



SALARIÉS1

1 324



ALTERNANTS²

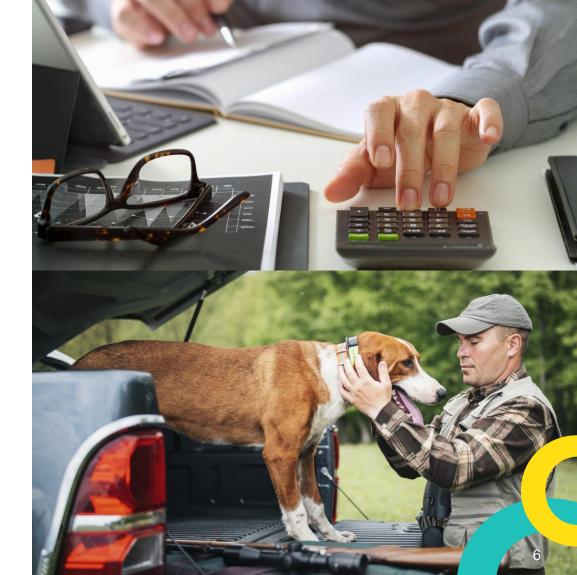
34

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES³

73

³ Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022. au sein des fédérations.





¹ Liste de fédérations transmise par la branche.

² Nombre des contrats en alternance débutés en 2022 dans les fédérations . Source : Base Opco EP, Volume des contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des fédérations.

LES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES **EN QUELQUES CHIFFRES***



PART DES TPE DANS LES FÉDÉRATIONS

39% dans les fédérations* pour 94% tous secteurs d'activité confondus**



LES SALARIÉS DES TPE

21% dans les fédérations pour 23% tous secteurs d'activité confondus



RÉGION DES SALARIÉS

14% en Nouvelle-Aquitaine pour 8% tous secteurs d'activité confondus



LES FEMMES

40% dans les fédérations pour 49% tous secteurs d'activité confondus



LES TEMPS PARTIELS

8 % dans les fédérations pour 16% tous secteurs d'activité confondus



LES CDI

89% dans les fédérations pour 68% tous secteurs d'activité confondus



LES MOINS DE 30 ANS

16% dans les fédérations pour 19% tous secteurs d'activité confondus



LES 55 ANS ET PLUS

18% dans les fédérations pour 18% tous secteurs d'activité confondus



TAUX DE RENOUVELLEMENT¹

89% dans les fédérations pour 109% tous secteurs d'activité confondus

Précision méthodologique : Les fédérations associatives cynégétiques seront comparées dans ce document aux activités de services et de commerce aux particuliers selon la répartition des branches professionnelles de l'Opco EP par grands domaines. Cette répartition s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL). La répartition des branches est précisée dans le chapitre : méthodologie et source de données.



^{*} Source : INSEE - Base tous salariés 2020 (BTS) (ex. DADS). La Base tous salariés (BTS), extraite de la Déclaration sociale nominative (DSN), se substitue à la Déclaration annuelle des données sociales (DADS).

^{**} Ensemble des entreprises françaises appliquant ou non une convention collective

¹ Le taux de renouvellement est le ratio entre le nombre de salariés de moins de 30 ans et le nombre de salariés de plus de 55 ans.

CONTEXTE DES FÉDÉRATIONS





ÉLÉMENTS CLÉS DES PRINCIPAUX TRAVAUX D'OBSERVATION DES FÉDÉRATIONS

Les fédérations aussi concernées par la question du handicap¹

80% des handicaps sont invisibles, et nombreux sont ceux qui surviennent au cours de la vie professionnelle (douleurs ou maladies chroniques notamment). Ainsi, si très peu de fédérations emploient des travailleurs considérés comme porteurs de handicap, 45 % expliquent avoir déjà réalisé des actions de maintien dans l'emploi pour un collaborateur présentant des difficultés de santé à son poste de travail.

Ces éléments révèlent un véritable enjeu de communication dans les fédérations, afin que les situations entrant dans le cadre du handicap puissent être reconnues comme tel. Cette meilleure connaissance du handicap peut notamment permettre aux salariés porteurs de handicap et à leurs employeurs d'accéder aux dispositifs d'aides disponibles.

Les fédérations impactées par les enjeux de transition écologique et énergétiques (TEE)²

Les fédérations de chasse par leurs missions intrinsèquement liée aux évolutions et à la protection de la nature sont profondément impactées par les enjeux des transitions écologiques et énergétiques, et ce, de plusieurs manières.

Tout par les conséquences du changement climatiques qui modifie les populations, et les comportements des espèces, ce qui exige parfois une adaptation des méthodes de gestion de la faune.

Ensuite, la gestion des ressources, comme toute activité, mais d'autant plus pour une activité exercée dans la nature, la question de la gestion des ressources et des déchets est essentielle, d'autant qu'en plus des évolutions climatiques, la pollution des zones naturelle peut elle aussi impacter les populations et les comportements des espèces.

S'inscrivant dans une démarche commune à tous les corps de métiers, les fédérations de chasses sont elles aussi soumises à de nouvelles réglementations destinées à protéger l'environnement, l'une des plus récentes concernant notamment la suppression des munitions à plomb qui suppose un important effort financier et opérationnel pour être mis en place

Enfin, dans un contexte ou la question écologiques, est de plus en plus importante, les fédérations ont l'opportunité d'asseoir un rôle d'éducatif en sensibilisant le public aux rôles des chasseurs et à la biodiversité en général.



¹ Sources : Travailleurs handicapés – enquête sur les pratiques et les besoins – Personnels des structures associatives cynégétiques, Opco EP, 2023

² Analyse des effets de la transition écologique et énergétique dans les établissements associatifs cynégétiques, Opco EP, 2024

PÉRIMÈTRE DES FÉDÉRATIONS ASSOCIATIVES CYNÉGÉTIQUES

Répartition des établissements et des salariés selon les principaux codes de la nomenclature d'activités française (NAF)

	DANS LES FÉDÉRATIONS EN 2020 ¹			
	% ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS	% SALARIÉS		
8412Z-Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale *	44%	52%		
9312Z-Activités de clubs de sports	25%	23%		
9499Z-Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	15%	8%		
9319Z-Autres activités liées au sport	6%	8%		
0170Z-Chasse, piégeage et services annexes	3%	4%		

Note de lecture * :Le code NAF 8412Z, concentre 44% des établissements employeurs et 54 % des salariés des fédérations.

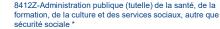


% POIDS DE LA NAF

LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LES FÉDÉRATIONS

52 % des salariés des fédérations travaillent dans le secteur de l'administration publique (tutelle)

Répartition des établissements et des salariés des fédérations par secteur d'activité (code NAF) selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou l'établissement déclaré dans la DSN- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

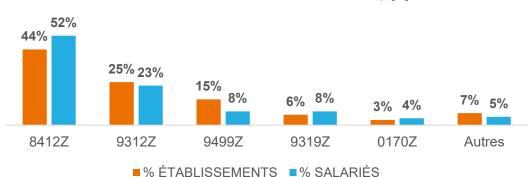


9312Z-Activités de clubs de sports

9499Z-Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

9319Z-Autres activités liées au sport

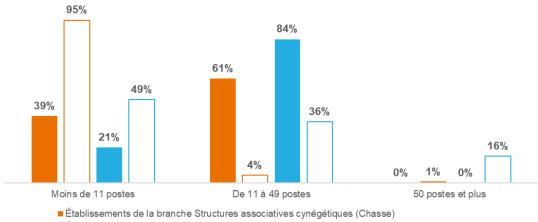
0170Z-Chasse, piégeage et services annexes



Plus d'1 salarié sur 2 dans les fédérations est employé dans un établissement dont l'activité principale est l'administration publique (tutelle) (8412Z).

84 % des salariés travaillent dans établissement de 11 à 49 postes

Répartition des établissements et des salariés selon la taille de l'établissement employeur - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



- Établissements dans le domaine d'activité Commerces et services de proximité pour les particuliers
- Salariés de la branche Structures associatives cynégétiques (Chasse)
- □ Salariés dans le domaine d'activité Commerces et services de proximité pour les particuliers

Dans les fédérations, contrairement à la répartition des activités de Commerces et service de proximité pour les particuliers, plus de la moitié des établissements (61 %) comptent entre 11 et 49 postes, ces établissements emploient 84 % des salariés des fédérations.

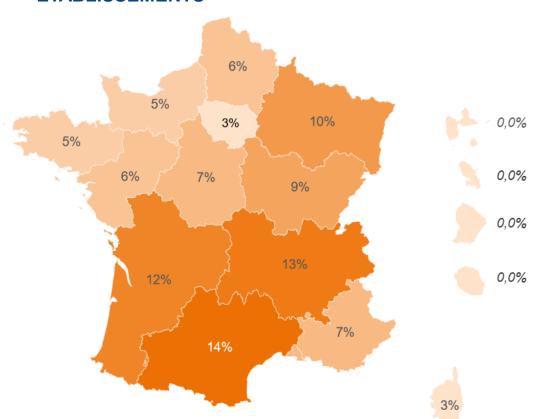


REPARTITION DES FÉDÉRATIONS ET DE LEURS SALARIES EN RÉGION

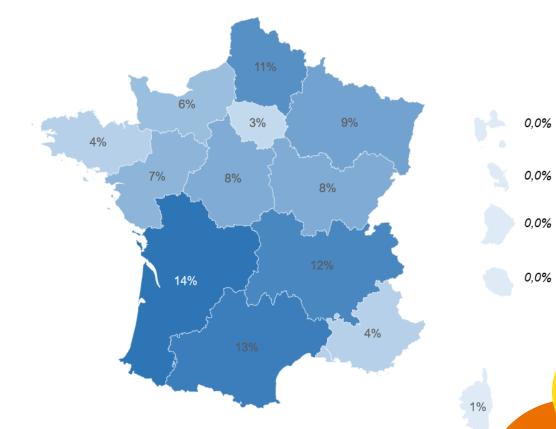
14 % des fédérations associatives cynégétiques se situent en Occitanie et ils concentrent 13 % de l'emploi salarié des fédérations.

Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région – INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

ETABLISSEMENTS



SALARIÉS



EMPLOI

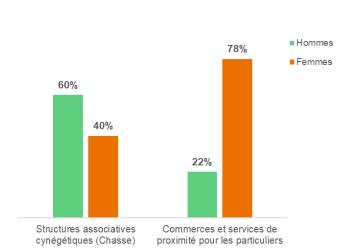




LE PROFIL DES SALARIÉS

60 % des salarié(s) sont des hommes

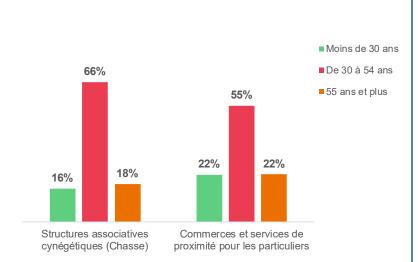
Répartition des salariés selon le sexe - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans les fédérations associatives cynégétiques, les femmes représentent 4 salariés sur 10. C'est 38 points de moins que dans les activités de commerces et services pour les particuliers où les femmes représentent plus de trois quarts des salariés (78 %)

16 % sont âgés de moins de 30 ans

Répartition des salariés selon l'âge - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

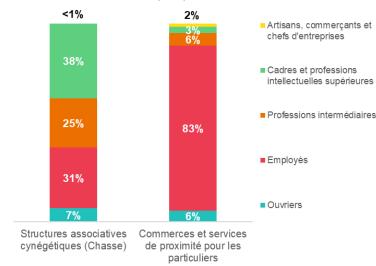


Dans les fédérations, la répartition par âge des salariés diffère de la moyenne des activités de commerce et service de proximité pour les particuliers, notamment en ce qui concerne la classe des 30 à 54 ans qui représente 66% des salariés, soit 11 points de plus que dans l'ensemble du secteur (55%).

38 % des salariés appartiennent à la PCS¹ Cadres

Part des salariés par PCS

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Au sein des fédérations, près de 4 salariés sur 10 (38 %) sont cadres contre 3 % pour l'ensemble des activités de commerce et service de proximité pour les particuliers. Globalement, la répartition par PCS est très différente dans les fédérations par rapport à la moyenne du secteur.

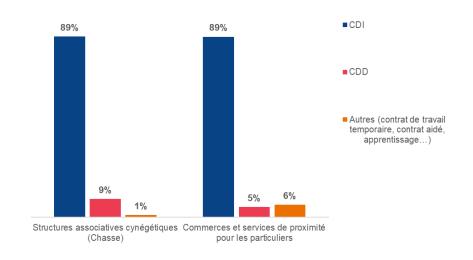


¹ Précision méthodologique : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification des professions dans le recensement et les enquêtes que l'Insee réalise auprès des individus et des ménages.

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS1

89 % des contrats sont des CDI

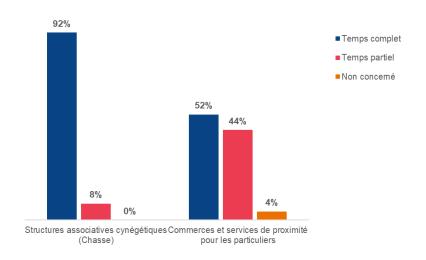
Répartition des salariés par type de contrat - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La grande majorité des salariés au sein des fédérations associatives cynégétiques occupent des emplois dits stables : 89 % ont un CDI et seulement 8 % ont un CDD. Cette répartition est proche de la moyenne des activités de commerces et services de proximité pour les particuliers : 89 % de CDI et 5 % de CDD.

8 % des contrats sont à temps partiel

Répartition des salariés par temps de travail - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Plus de 9 salariés sur 10 sont en temps complet, c'est 40 points de plus qu'en moyenne dans le secteur des commerces et services de proximité pour les particuliers. Mécaniquement la proportion de contrats à temps partiel est faible, 8 % dans les fédérations contre 44 % en moyenne dans le secteur.



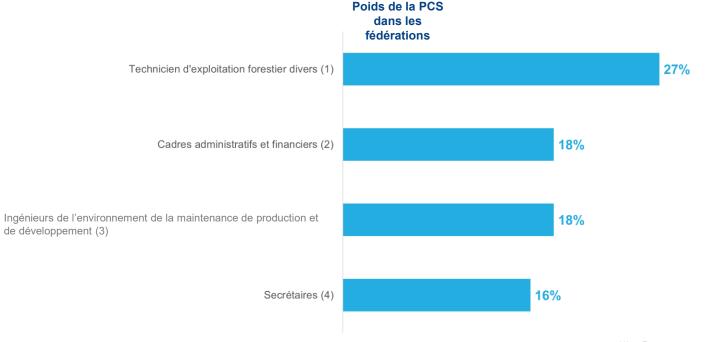
¹ Précision méthodologique : Salariés des établissements de proximité hors particuliers employeurs et entreprises non couvertes par une convention collective.

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DES FÉDÉRATIONS

27 % des salariés des fédérations exercent le métier de Technicien d'exploitation forestier divers

Répartition des salariés des fédérations par métier (nomenclature PCS)

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



- (1) Regroupement des codes PCS 471a, 471b, 477d, 479b, 533b
- (2) Regroupement des codes PCS 372a, 372b, 373c, 373d, 375b.
- (3) Regroupement des codes PCS 381b, 381c, 387c, 387e, 387f.
- (4) Regroupement des codes PCS 542a, 461b.

Près d'un tiers des salariés des fédérations ont un poste de technicien d'exploitation, un salarié sur cinq a une fonction de cadre administratif ou un poste d'ingénieur et 16 % ont des fonctions de secrétariat.



LES CONDITIONS DE L'EMPLOI

31 % des salariés des fédérations associatives cynégétiques sont Employés, parmi eux 66 % sont des femmes. Le salaire annuel brut moyen (en ETP) s'élève à 39 064 €. L'écart salarial entre les femmes et les hommes est de -11 %.

Répartition des salariés selon les PCS, taux de féminisation, salarie mensuel moyen et écart salarial par PCS - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

	RÉPARTITION ¹	LES FEMMES ¹	SALAIRE ANNUEL BRUT MOYEN (EN ETP) 1	ECART SALARIAL ¹	
Ouvriers	7%	22%	31 584 €	+2%	
Employés	31%	66%	31 720 €	- 5%	
Professions intermédiaires	25%	17%	37 530 €	- 7%	
Cadres	38%	37%	47 296 €	- 8%	
Ensemble	100%	40%	39 064 €	- 11%	

En 2020, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire annuel brut moyen des salariés des fédérations(en équivalent temps plein) est de 39 064 euros. Pour 38% des salariés, qui appartiennent à la PCS cadre, ce salaire moyen est de 47 296euros. L'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 11 % en faveur des hommes.

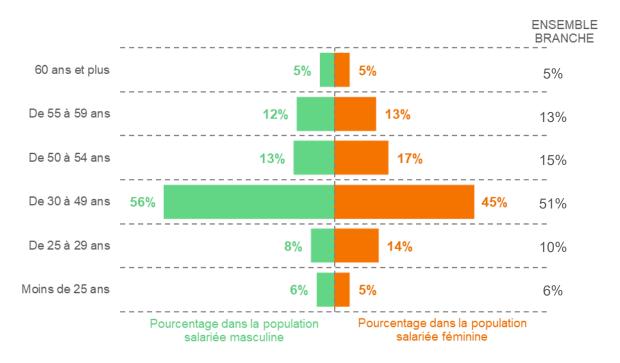


^{*}L'écart salarial global (- 11 %) reflète une disproportion dans la répartition des salariés par PCS selon le genre, avec une plus forte part de femmes dans les catégories moins bien rémunérées. A l'inverse on observe une forte proportion d'hommes cadres au sein des fédérations. De ce fait, ces écarts amplifient l'écart global au vu des écarts plus faibles pour chaque PCS.

RÉPARTITION DE LA POPULATION SALARIÉE SELON L'ÂGE ET LE GENRE

51 % des salariés des fédérations sont âgés entre 30 et 49 ans

Pyramide des âges des salariés des fédérations- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La moitié des salariés des fédérations sont âgés de 30 à 49 ans, on constate des écarts dans cette répartition selon le genre, ainsi 56 % des hommes sont dans cette classe d'âge contre 45 % des femmes qui sont, elles, plus présentent dans la classe des 25 à 29 ans (14 % des femmes contre 8 % des hommes).



PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL





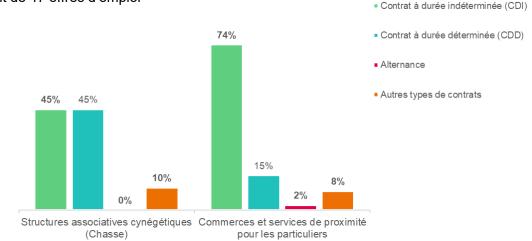
TYPE DE CONTRAT ET TEMPS DE TRAVAIL

45 % des offres portent sur des contrats à durée indéterminée

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

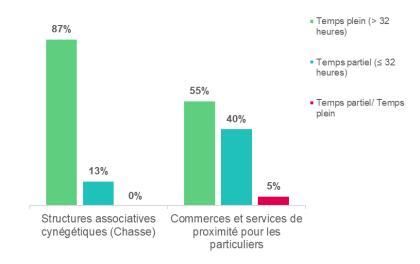
Attentions les données suivantes sont établies sur un échantillon restreint de 47 offres d'emploi



Les offres sont réparties à parts égales entre les CDI et les CDD, les autres types de contrats comptabilisent notamment des offres de stage et de bénévolat.

87 % des offres correspondent à des emplois à temps plein

Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées - TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



La majorité des offres (87 %) portent sur des contrats à temps plein.



¹ Précision méthodologique : Les données liées au marché du travail sont issues d'un rapprochement de la base de données des entreprises adhérentes à l'Opco EP au titre de la masse salariale de 2022 avec la base de données de Jobfeed. Ce rapprochement a permis de cibler 47 offres d'emploi publiées par des fédération en 2022.

PROXIMITÉ ET ALTERNANCE

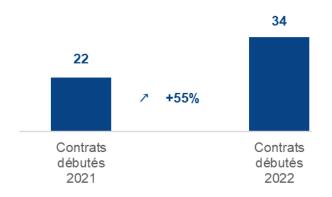




LES CONTRATS D'ALTERNANCE DÉBUTÉS EN 2022

+55 % de contrats en alternance au sein des fédérations entre 2021 et 2022

Évolution du volume des contrats d'alternance des fédérations selon le type de dispositif – Opco EP 2022



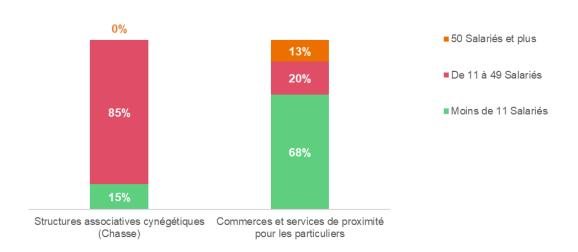
34 contrats d'alternance ont débuté dans les fédérations en 2022, c'est 12 contrats de plus qu'en 2021, soit une augmentation de 55 %.



LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'ALTERNANCE SIGNÉS DANS LES FÉDÉRATIONS

85 % des contrats sont signés avec des établissement de 11 à 49 salariés

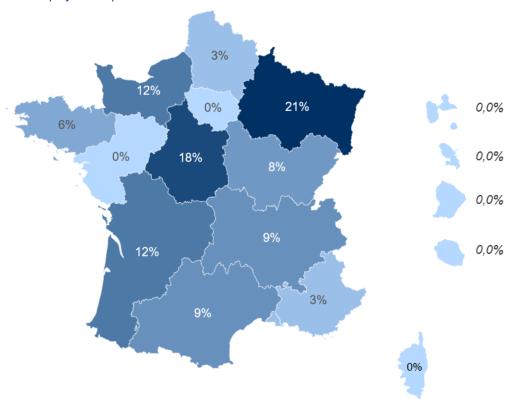
Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise – Opco EP 2022



Dans les fédérations, plus de 8 contrats d'alternance sur 10 ont lieu dans des entreprises de 11 à 49 salariés, soit une proportion bien plus élevée que la moyenne des Commerces et services de proximité pour les particuliers.

21 % des contrats se concentrent dans la région Grand Est

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur – Opco EP 2022



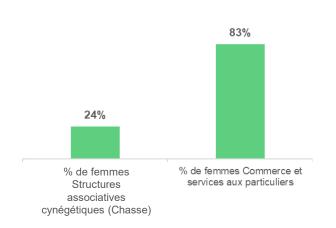




CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ALTERNANTS DES FÉDÉRATIONS

24 % des signataires de contrats d'apprentissage sont des femmes

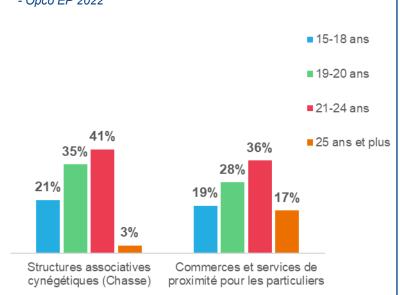
Part des femmes parmi les alternants - Opco EP 2022



24 % des contrats d'apprentissage débutés en 2022 dans les fédérations concernent des femmes.



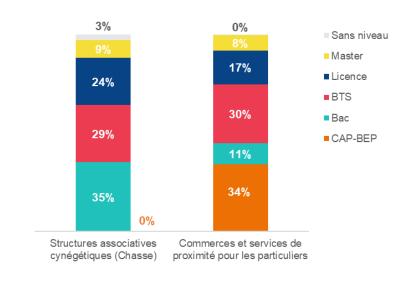
Répartition des alternants selon leur âge - Opco EP 2022



Plus d'un alternant sur trois est âgé de 19 à 20 ans, c'est 7 points de plus qu'en moyenne dans les commerces et services de proximité pour les particuliers.

35 % préparent un diplôme de niveau BAC

Répartition des alternants selon le niveau de diplôme - Opco EP 2022



Dans les fédérations, plus d'un alternant sur trois prépare un diplôme de niveau BAC. C'est 24 points de plus que sur l'ensemble du domaine d'activité.

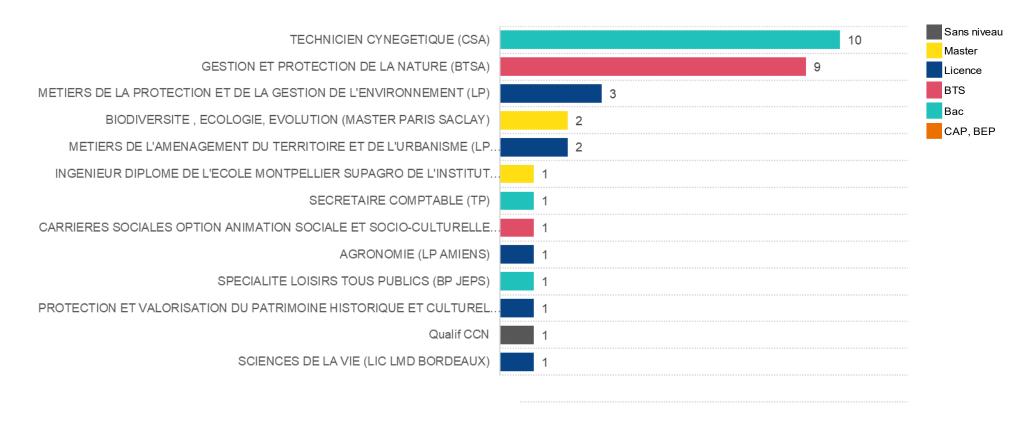
A l'inverse, aucun alternant ne prépare de diplôme de niveau CAP alors que ce niveau de diplôme représente 34 % des alternants en moyenne dans le secteur.



PRINCIPALES FORMATION PRÉPARÉES EN ALTERNANCE DANS LES FÉDÉRATIONS

Les deux principaux diplômes préparés par les alternants des fédérations sont, le Certificat de spécialisation agricole de Technicien Cynégétique et le BTS Agricole de Gestion et protection de la nature.

Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée – Opco EP 2022





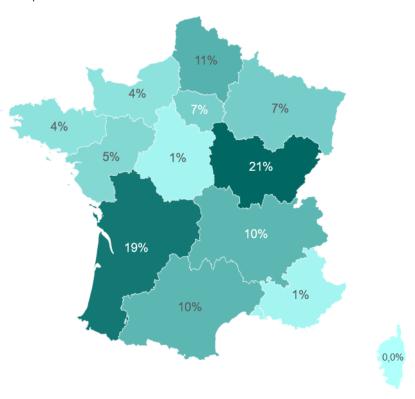
PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION¹ DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

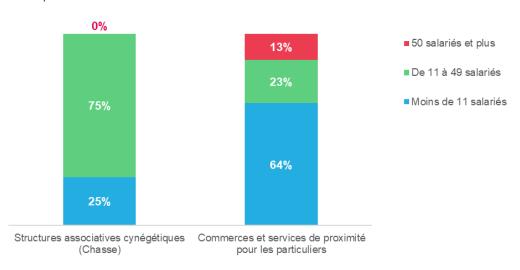
21 % des actions de formation se concentrent dans la région Bourgogne Franche Comté

Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise – Opco EP 2022



75 % se concentrent dans des établissements de 11 à 49 salariés

Répartition des actions de formation selon la taille de l'entreprise – Opco EP 2022



En 2022, 73 actions de formation ont eu lieu dans les fédérations, il s'agit en grande majorité d'action prioritaire chasse. Les autres actions concernent des compétences transverses (permis, bureautique ...).



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

RECRUTEMENT ET ATTRACTIVITÉ POUR DE NOUVEAUX SALARIÉS

Les salariés entrés dans les fédérations dans les années 80-90 commencent à partir à la retraite, la question du renouvellement et donc de l'attractivité des métiers des fédérations se pose.

ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVELLES MISSIONS DES FÉDÉRATIONS

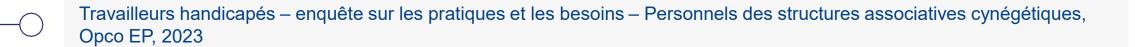
Notamment depuis 2019, des évolutions législatives ont élargi les missions des fédérations de chasseurs, dans les domaines de la préservation de l'environnement, la gestion et la délivrance des permis de chasse ou encore des actions d'éducation à la nature. Ces changements impliquent de nouveaux besoins en compétences pour les fédérations.



MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES



RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Analyse des effets de la transition écologique et énergétique dans les établissements associatifs cynégétiques, Opco EP, 2024



RÉPARTITION¹ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU PÉRIMÈTRE OPCO EP PAR ACTIVITÉ

Activités libérales

- Avocats (personnel)
- Avocats (salariés)
- o Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié non avocat
- Cabinets dentaires
- o Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
- o Entreprises d'architecture
- o Greffes des tribunaux de commerce
- o Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers
- Notariat
- Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- o Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- o Personnel des cabinets médicaux
- Personnel des huissiers de justice
- o Pharmacie d'officine
- Vétérinaires (praticiens)
- Vétérinaires (salariés)

Activités de commerce et services aux entreprises

- Assainissement et maintenance industrielle
- o Désinfection, désinsectisation, dératisation (3D)
- Entreprises du froid, des cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
- Immobilier
- Maintenance des matériels (SDLM)
- Mareyage
- Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- o Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- Promotion immobilière
- Remontées mécaniques et domaines skiables
- o Répartition pharmaceutique
- Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

Activités artisanales

- Boucherie
- o Boulangerie-pâtisserie
- Charcuterie de détail
- Coiffure
- o Confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- Entreprises de logistique de communication écrite o directe
- o Esthétique, cosmétique
- Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- Imprimerie de labeur et Industries graphiques
- o Miroiterie, transformation et négoce du verre

- o Pâtisserie
- o Poissonnerie
- Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- Sérigraphie et activité connexes
- Taxis

Activités de commerce et services aux particuliers

- o Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Détaillants en chaussures
- o Entreprises de services à la personne
- o Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Librairie
- Services funéraires
- Structures associatives cynégétiques (Chasse)

Entreprises non couvertes par une convention collective

Activités de particuliers employeurs

PCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

¹ Précision méthodologique : La répartition des branches professionnelles de l'Opco EP par grands domaines s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL).

THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
	Établissements employeurs	6	Liste SIRET transmise	N-1	Liste SIRET transmise	Liste SIRET transmise
	Salariés dans les fédérations	6	BTS (ex-DADS) 2020	N-1	Liste SIRET transmise	Liste SIRET transmise
	Alternants dans les fédérations	6	OPCO EP 2022	N-1	Liste SIRET transmise	Liste SIRET transmise
Population du territoire	Développement des compétences dans les fédérations	6	OPCO EP 2022	N-1	Liste SIRET transmise	Liste SIRET transmise
	Chiffres clés des fédérations	7	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET transmise	Liste SIRET transmise
	Chiffres clés tous secteurs d'activité confondus	7	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET transmise	Liste SIRET transmise



THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
	% Poids du Naf dans les fédérations en 2020	10	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET
CONTEXTE DES FEDERATIONS	Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) / Répartition des établissements et des salariés selon le code APE	11	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET
	Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région	12	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET



THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
	Répartition des salariés selon le sexe / l'âge / par PCS	14	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET
	Répartition des salariés par type de contrat / temps de travail	15	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET
EMPLOI	Répartition des salariés des fédérations par métier (nomenclature PCS)	16	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET
	Répartition des salariés selon les PCS, le sexe, le salaire moyen et l'écart salarial	17	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET
	Pyramide des âges des salariés des fédérations	18	Base tous salariés DSN 2020	N-3	Liste SIRET	Liste SIRET



THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL	Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé	20	TEXTKERNEL-JOBFEED 2022	N-1	Liste SIRET	Liste SIRET



THÉMATIQUE	INDICATEURS	Page	SOURCE	ANNÉE	NOMENCLATURE	PÉRIMÈTRE
PROXIMITÉ ET ALTERNANCE Pa	Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif	22	Opco EP 2022	N-1	Liste SIRET	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des fédérations
	Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise / la région de localisation de l'employeur	23	Opco EP 2022	N-1	Liste SIRET	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des fédérations
	Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur	23	Opco EP 2022	N-1	Liste SIRET	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des fédérations
	Part des femmes parmi les alternants / répartition des alternants selon l'âge /le niveau de diplôme	24	Opco EP 2022	N-1	Liste SIRET	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des fédérations
	Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée	25	Opco EP 2022	N-1	Liste SIRET	Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des fédérations
PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise / la taille de l'entreprise	27	Opco EP 2022	N-1	Liste SIRET	Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) Engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022



www.opcoep.fr



